SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif de

950 BARILS DE POMMES.

Swift & Company Limited, vs McHenry & Bryan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91 741—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 décembre 1909 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 22 décembre 1909 à 10.30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Dans l'entrepôt de la Armour Packing Company No 30 rue Magazine encoignure St-Joseph

950 barils de pommes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Saunders Dufour & Dufour, avocats pour la demanderesse.

11 déc—11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu du stock, installations, etc., d'un magasin de livres et papeterie.

Peter Torre vs Sam Allimonti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 90 996 — En vertu d'un writ d'exécution émanant à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 17 décembre 1909, à 10.30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale.

Le contenu et stock installations, vitrines, divers etc., d'un magasin de livres et papeterie. Après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard avocat pour le demandeur.

6 déc—6 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif d'une grande quantité de meubles de maison et effets, etc.

Isaac Levy vs Annie E Stewart et son époux, Theodore C. Stewart

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 90,827 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après décrits le LUNDI 20 décembre 1909 à 10.30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir

Dans mon entrepôt dans la rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres

Un lot de meubles de ménage et d'effets, meubles en bois divers, etc., selon un inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Theloiger & Duffy, avocats pour le demandeur

8 déc—8 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary G. Folger, Veuve de Gideon L. Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 91 564 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Thad. J. Clark, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COWNELL, Greffier. — Guy M. Horner, avocat.

11 déc—11 15 20

Succession de Alphonse A. Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86,576—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Amélie Schmitt, veuve de Alphonse A. Carrière, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS COWNELL, Greffier. — William C. McLeod, avocat.

14 déc—14 16 23

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange — Boîte 813. Nouvelle Orléans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District

Portant le Numéro Municipal 1036, rue Dante, coin de la rue Zimple.

N. A. Morano vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91 225—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1909, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 117, borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne Troisième, maintenant Eros, et Zimple, d'après un devis annexé à un acte d'achat de H. G. Hondouequie, passé par devant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1899, mesurant d'après ledit devis cinquante cinq pieds de face à la rue Madison maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10, le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats demandeur.

12 nov—12 19 25 26—déc 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Commerciales du Premier District, d'une valeur considérable.

Portant les Nos municipaux 427 et 429 rue Carondelet entre les rues Poydras et Perdido.

Walter E. Adolph vs Greater New Orleans Realty and Development Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 499—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1910 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 230, borné par les rues Carondelet, Carroll, Poydras et Perdido, et mesurant en mesure anglaise vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent treize pieds trois pouces en mesure française, les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 429 rue Carondelet.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant, en mesure anglaise, vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de (en mesure française) de cent treize pieds trois pouces, les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 427 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur

2 déc—3 10 17 24 31—6 jan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1040 rue Nord Rempart, coin de la rue Ursulines.

Dolores Cruantes Veuve de Hubert Bachi, vs Auguste Huard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 90 991 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 105, borné par les rues Nord Rempart, Ursulines, Bourgogne et St Philippe, mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Nord Rempart sur 98 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Ursulines, lequel forme l'encoignure, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent No 1040 rue Nord Rempart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.

10 déc—10 17 24 31—jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Lee.

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91 446 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee) l'avenue St Charles et les rues St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 février 1871 et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond, le lot G est contigu au lot ci-dessus mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, quatre-vingt trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond, lesdits lots E F et G sont composés d'une portion du lot un et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis E. Pilié, assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1894, annexé à un acte pardevant Walter D. Denégre, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

20 nov—20 26—déc 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles assortis de maison etc.

[illegible] Mars 1909.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 636. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 20 décembre 1909 à 10.30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir

A mon entrepôt No 331 rue Ste-Anne entre Chartres et Decatur

Un ameublement de chambre à coucher armoire à glace, vaisselle, table de salle à manger, tables de cette classe, berceuses divers et d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville & Woodville avocats pour le demandeur.

9 déc—9 15 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District

Portant les Nos municipaux 523 525 rue Bellecastle

Third Presbyterian Church vs Héritiers de Mme C. Rosen

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 393—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 décembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue par le No 523 rue Bellecastle avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bellecastle, Dufossat, Jersey et Tchoupitoulas (autrefois Nouvelle Levée), désigné par les Nos 24 et 25 de l'ilet No 7, borné comme ci-dessus. Le lot No 24 mesurant trente et un pieds trois pouces de face à la rue Bellecastle, sur cent cinquante pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 25 mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. Griffen Levy avocat pour la demanderesse.

20 nov—20 26—déc 3 10 17 22 23

CHARTER

OF THE AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY.—State of Louisiana Parish of Orleans.

On this 27th day of the month of July 1909 before me LYLE SAXON, a Notary public in and for the parish of Orleans, State of Louisiana, personally came and appeared the undersigned parties and declared that they had hereby formed themselves into a corporation for the term of ninety-nine years from this date, under the name of the "American Finance and Investment Company of New-Orleans Ltd." the domicile whereof shall be in the City of New Orleans in said State, and the purposes whereof shall be to finance deals in real estate, stocks, bonds and other securities; to borrow and lend money; to buy and sell property, real or personal, to act as trusty in bankruptcy, or as receiver or liquidator of individuals and corporations, or as agent for corporations or individuals; to act as a depository, and to guarantee the value of property and accounts.

No Stockholder shall ever be held liable for any of the debts or obligations of said Company, except to the amount that may be due by such stockholder for the unpaid balance of his subscription to the stock of said Company.

Citation and other process shall be served upon the President and in his absence from the City upon the Secretary. The Capital stock shall be Five Hundred Thousand ($500,000.00) Dollars, divided into shares of One Hundred ($100.00) Dollars each payable in cash, or its equivalent, and the corporation shall begin business as soon as Three Thousand ($3,000.00) Dollars of the capital stock shall have been subscribed. The affairs of the corporation shall be managed by the Board of Directors composed of five stockholders, the first Board of Directors to hold office for five years, and thereafter to be elected annually, by ballot on the first day of July of each year, or as soon thereafter as possible, each share of stock shall have one vote in all Stockholders meetings to be cast in person or by proxy. The first Board of Directors will be composed of Gallier J. Capdevielle, President, Archibald J. Douglas, Vice-President; Francis W. Pike, Secretary and Treasurer, Ernest T. Florance and Philip L. Asher; our succeeding Boards shall elect officers from among their number. This charter may be amended or the corporation dissolved by a three-fourths vote of the stock represented at a meeting, held after ten days notice in writing, mailed to the stockholders, and in case of dissolution the Board of Directors shall act as liquidators. The Board of Directors will have the power to adopt by laws for the general management of the affairs of the corporation, and can amend same at their pleasure.

Thus done and passed at my office on said date in the presence of competent witnesses who sign hereto with said appearers and me, Notary, after the reading of the whole.

(Original Signed)

FRANK MEHROFF,
L. ENNEMOSER,
FRANCIS W. PIKE,
ARCHIBALD J. DOUGLAS,
G. J. CAPDEVIELLE,
ERNEST T. FLORANCE
PHIL. L. ASHER.
LYLE SAXON,
Notary Public.

I the undersigned, Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans, State of Louisiana hereby certify that the above and foregoing charter of the "American Finance & Investment Company of New Orleans, Louisiana" was this day recorded in my office in book No 950, folio

(Signed) EMILE LEONARD,
Aug. 13, 1909. Deputy Recorder

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.